

## Plan de continuité pédagogique à destination des personnels du lycée Petro Attiti – gestion de crise covid.19

Ce plan de continuité est mis en place à compter du **23 mars** pendant la période de fermeture du lycée. Ce scénario présenté prévoit donc la reprise des cours le 20 avril au plus tard. Il sera adapté ou revu en fonction de l'évolution locale de la gestion de crise COVID.19.

1. **Quatre modalités de services de continuité pédagogique seront mises en place à compter du lundi 23 mars**
  - a. **Numérique** – ENT du lycée – Pronote – Site du lycée,
  - b. **Pochettes d'activités pédagogiques** par niveau qui seront envoyées aux élèves par voie postale, à la demande (pas d'envoi groupé prévu),
  - c. **Permanence téléphonique** les 23 et 24 mars,
  - d. Des **liens téléphoniques et numériques** entre les équipes et les élèves pendant la période de suspension des cours.
  
2. **Ces services seront adaptés en fonction des classes, filières et niveaux** ; il est cependant décidé un schéma général concernant les contenus et modalités pédagogiques
  - a. Privilégier la consolidation des acquis – évité d'aborder de nouvelles compétences
  - b. Ne pas proposer d'évaluation qui donnerait lieu à un positionnement, ne pas exiger de retour écrit
  - c. Classes de CAP, 2de et 1<sup>e</sup> bac pro : proposer des exercices et activités génériques, ne tenant pas nécessairement compte des progressions
  - d. Terminales bac pro : prévoir des exercices et révisions selon les progressions
  - e. BTS – équipes en liens avec les étudiants
  
3. **Des personnes ressources auprès des équipes qui seront joignables par mail, téléphone et via pronote**
  - a. **Les ressources techniques et numériques**
    - RNT – P. Barbery – pour éventuelles interventions à distances, conseils techniques
    - RNE – R. Farcy et Rémi Préfol – conseils sur les outils pédagogiques numériques
  - b. **La documentaliste – P Paleyrie**
    - Enrichi et met à jour de la plateforme e-sidoc
    - Proposera des liens et ressources d'activités pédagogiques aux équipes
  - e. **Le coordonnateur de la filière**
    - Assure l'interface entre l'équipe, la direction et le corps d'inspection ou CMAI
    - S'assure que les activités sont préparées par les équipes, et regroupe les documents papiers, vérifie que les ressources sont à disposition sur pronote
  
4. **Assurer la liaison avec les élèves**
  - a. Pronote, l'ENT et le site du lycée seront les outils de communication à privilégier.
  - b. Sur Pronote, il est conseillé de prendre connaissance des tutos
  - c. Les classes ou élèves qui ne bénéficient pas de ces accès recevront à leur demande une pochette d'activités –
  - d. Le professeur principal **veillera à organiser un lien téléphonique régulier avec les élèves et/ou leurs familles** ; ce lien est primordial et particulièrement pour les publics les plus fragiles. Les personnels de santé et sociaux seront aussi à disposition pour contacter, si l'enseignant l'estime nécessaire, la famille ou l'élève.

**5. Reprendre contact avec les élèves, leurs familles, s'assurer du mode de communication pertinent**

Une permanence téléphonique est organisée sur le lycée par une équipe d'enseignants, vie scolaire et médico-sociale les lundi 23 et mardi 24 mars. Son objectif sera de donner des réponses adaptées aux familles. – voir fiche procédure de la permanence téléphonique.

Un communiqué invitant les familles à contacter le lycée a été diffusé pendant le week-end sur les médias, les sites du lycée et du Vice Rectorat, et transmis aux associations de parents d'élèves qui assureront aussi le relais.

**6. Les PFMP**

Les PFMP de ce début d'année, qui ont été écourtées, devront être toutefois évaluées et archivées. Dans la mesure du possible nous ferons faire le complément non effectué soit cette année soit l'année prochaine en fonction des possibilités à la fois des entreprises mais également de la validation des certifications intermédiaires.

Les PFMP prévues pour les 2<sup>de</sup> énergétique seront reportées à une date non encore définie, il est possible que nous en supprimions une sur les deux et que les élèves rattraperont en 2021. Il sera nécessaire de revoir la progression pédagogique initiale, sans doute un glissement de deux ou trois semaines suffira.

Les PFMP des **1ère: TEB, 1ère et 1<sup>le</sup> ASSP, 1ère MELEC, 1ère et 1<sup>le</sup> MS, 2<sup>de</sup> ORGO, 2 CAP CB, 2 CAP IS, 2 CAP MAC et 2 CAP PAR**, devront être préparées par les enseignants de spécialité pour que les élèves puissent avoir un lieu d'accueil au retour des congés d'avril si la situation est redevenue normale. Je vous demande de vous répartir la charge de travail entre vous pour contacter les entreprises et faire en sorte que chaque élève pourra avoir un stage à son retour. Pour cela nous recevrons les élèves le lundi de la rentrée pour leur donner les conventions, le stage commencera le mardi.